

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

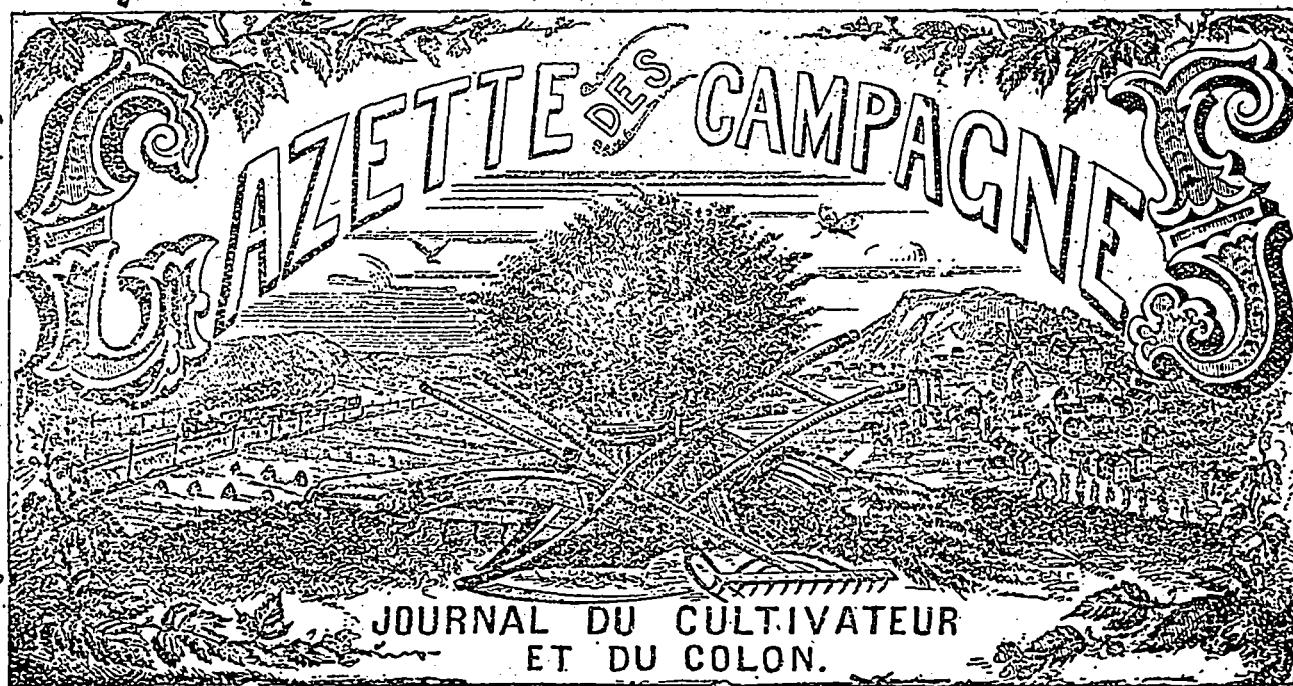
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
— Emprisons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULZ.

PARAIT TOUS LES JEUDI

SOMMAIRE

Causerie Agricole : Cochons à l'engrais. (Suite) ; engraissement avec les parties vertes des plantes, les racines, les résidus des laiteries et de la boucherie, les tourteaux huileux et avec des grains. — De l'utilité de la comptabilité en agriculture.

Revue de la Semaine : Le bref de Sa Sainteté Pie IX, condamnant de nouveau le libéralisme-catholique. — Pourquoi le libéralisme-catholique est-il le grand fléau de notre époque ? — Les questions de l'Orient ; les vues de Mgr. Manning sur cette grave question. — Mgr. l'archevêque Taché à Ste. Anne de la Pocatière. — Ouverture de la Seconde Session du Troisième Parlement de Québec ; — Discours du Trône ; — Nomination de M. Louis Beaubien, député d'Hochelega, comme orateur. — Le jour des morts, à Paris.

Sujets divers : Le chemin de fer de Québec au Lac St. Jean — Cercle Agricole de St. Michel Archange. — L'agriculture ne paie point ! — Exemple d'une bonne culture donné par un enfant.

Petite chronique : Assemblées du Conseil d'Agriculture à Québec. — Exportation d'animaux en Angleterre. — Culture d'amandiers et d'aveliniers, sur une grande échelle. — Calendrier de la Puissance du Canada.

Recettes : Moyen de préserver les arbres contre les grands froids. — Nouveau moyen de conserver les pommes.

Partout où nous allons chez les marchands de nos campagnes, nous voyons actuellement les maîtres de ces établissements occupés à préparer des comptes afin d'en être payés pour la Toussaint. Vu la dureté des temps, on a même avancé l'époque de la demande d'argent, en envoyant les commis à domicile. Nous ne pouvons faire ni l'un ni l'autre des deux choses d'ici à la Toussaint. Préparer 1200 comptes d'ici au 1er Novembre est chose impossible et encore moins pouvons-nous faire collecter à domicile. Cependant nous avons besoin, grandement besoin des sommes qui nous sont dues. Nous prions instamment nos abonnés de nous faire une petite part dans le règlement de leurs comptes à la Toussaint.

CAUSERIE AGRICOLE

COCHONS À L'ENGRAIS (Suite).

Comme la saison actuelle est le temps où se font les engrais des cochons destinés à la boucherie, nous croyons utile de revenir de nouveau sur la question de l'engraisement du porc.

La meilleure règle à suivre tout le temps que dure l'engraisement consiste à substituer toujours un aliment plus substantiel à celui qui l'était moins, de manière que le cochon trouve, à mesure que son appétit diminue, une nourriture moins considérable et plus substantielle. Quand l'engraisement devra se faire avec une seule substance, on la servira d'abord crue et délayée dans beaucoup d'eau, ensuite on la fera cuire légèrement, et après entièrement ; on y ajoutera un peu de sel de cuisine pour en relever la saveur, ou on la fera tourner à l'aigre : on commencera la boisson par l'eau pure et progressivement convertie en bouillon épais de substances farineuses ou animales que l'on pourra aussi faire tourner à l'aigre.

Engraissement avec les parties vertes des plantes. — On emploie pour cet engraissement, les choux, les vasces, le trèfle, et après avoir haché ces diverses espèces de fourrages, on les met, longtemps avant de les employer, dans des cuivres où on les fait aigrir, ou on les sale. Quand les porcs sont habitués à cette espèce de nourriture, elle leur est très-agréable, mais ne réussit pas complètement. Il faut modifier leur alimentation à la fin de l'engraisement comme celles que nous allons mentionner.

Engraissement avec les racines. — Les racines qui composent cet engraissement sont les navets, les topinambours,

les pommes de terre et les betteraves.

On commence d'abord par les fèves et les topinambours, parce que les molécules y sont déposées dans une proportion fort minime, et que la cuisson n'y développe que de bien faibles qualités. On continue ensuite par les patates et les betteraves, qui sont d'une bien autre importance: la fécula et le sucre que renferment ces plantes leur donnent une telle supériorité sur toutes les autres; qu'elles peuvent être employées comme nourriture seule et unique. Elles doivent être lavées et coupées en morceaux avant d'être présentées aux porcs. Pendant un certain temps ils les mangeront crus avec plaisir, mais ils n'attendront pas longtemps à perdre l'avidité qu'ils avaient à l'heure de leurs repas: il faut alors les faire cuire pour qu'ils n'éprouvent pas de dégoût. Cet engrais est réglé le plus souvent comme ci-après: on donne d'abord les racines mélangées avec des eaux grasses, ensuite on mêle une petite quantité de farine de sarrazin, de seigle ou d'orge aux racines, et pour terminer une pâte de farine pure.

Engraissement avec des résidus de laiterie.—Le petit lait et le lait caillé, que l'on a en si grande quantité dans les fermes, sont employés à engraisser les porcs. On les épaisse avec un peu d'orge concassé, et les porcs ainsi nourris sont promptement engraisés; leur lard est ferme et savoureux, leur chair excellente; mais il ne faut pas substituer un autre engraissement à celui-ci une fois qu'on l'a commencé, parce qu'on verrait bientôt le cochon diminuer de poids par l'effet du changement de nourriture.

Engraissement avec des tourteaux huileux.—Les cochons engraisés avec cette substance, donnent un lard insipide, huileux et mou; mais elle est cependant très propre à leur nourriture.

Engraissement avec les résidus de boucheries.—Le déchet des boucheries, comme les tripielles, le sang, etc., fournissent une bonne nourriture aux cochons à l'engrais; il en faut 16 livres par jour à chaque cochon. Si en même temps on mêle à cette nourriture des graines et des patates, on est assuré d'avoir un lard plus ferme et beaucoup plus savoureux.

Engraissement avec des graines.—L'orge, le seigle, le sarrazin, l'avoine et le blé d'inde sont les grains que l'on emploie le plus souvent. On donne le grain aux cochons, de plusieurs manières: 1o. cru et sec, mais beaucoup d'eau à boire; 2o. détrempe dans de l'eau; mais pour qu'il soit plus nourrissant, on le fait germer, puis écher; 3o. ouit et crevé; 4o. concassé.

En donnant ainsi le grain, il engraisse complètement, et les cochons ne s'en dégoûtent pas si on a eu le soin de le faire détremper un peu avant l'heure du repas et d'en former une pâte homogène que l'on aura échauffée avec de l'eau.

Le blé d'inde et l'orge sont très-propres à l'engraisement, surtout vers la fin. Les cochons en sont très-friands.

Si on veut les engraisser avec des grains et des légumes, il faut d'abord donner des légumes purs, détrempe et cuits ou hachés, et y mêler une quantité de grains de plus en plus forte, attendu que si on commençait par le grain, ils rebuteraient ainsi les légumes. On peut encore faire aigrir la pâte: l'engraisement par ce moyen est plus prompt et moins coûteux que celui qui s'opère avec le grain seulement.

Le grain écrasé ou la grosse farine (goudriole) doivent être délayés dans de l'eau chaude et réduits en pâte; en deux heures, le tout est aigri quand il a été tenu à une température un peu élevée; alors on mélange une partie

de cette pâte avec de l'eau pour en faire un breuvage épais que l'on donne aux cochons; quand il ne reste que peu de pâte, on y ajoute du grain écrasé et de la farine. Ce breuvage ne nourrit pas suffisamment les cochons, mais il leur est très-agréable; il faut ajouter à cette nourriture une ration de grain ou de pois, si on ne veut avoir une chair flasque et légère, peu de lard et peu de graisse.

Quand les cochons ont ainsi atteint un poids d'engraisement convenable par l'un des moyens que nous venons d'indiquer, il faut se dépêcher de les tuer si on ne veut pas les voir périr en quelques jours par la cachexie graisseuse, comme nous le disions dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes*.

Un moyen d'augmenter la propension à l'engraisement des cochons, est l'emploi d'os en poudre très-fine et en très-faible quantité. La dose la plus convenable est de 1 once par jour pour chaque cochon. On en donne même à un cheval à raison de 1 tiers d'once par jour; à une vache même quantité qu'au cochon. Cette substance est mélangée à la ration, et, dès que les animaux y sont habitués, ils l'acceptent volontiers.

Comme nous le disions dans notre dernière *causerie agricole*, la propreté est une condition essentielle pour la conservation en état de santé et le bon engraissement des animaux.

Un journal agricole anglais, que nous recevions cette semaine, nous citait l'exemple d'une expérience faite par un cultivateur américain. Voici ce qu'il rapporte: "Notre correspondant avait accordé les mêmes aliments à six cochons d'un poids égal. Trois de ces animaux furent étrillés et brossés tous les jours, tandis que les autres furent abandonnés à eux-mêmes. Quoique les premiers aient consommé 162 livres de nourriture de moins que les autres, ils passeront de plus en moyenne 30 livres par tête."—Le travail ainsi exigé pour étriller et brosser ces animaux a donc été amplement rémunéré.

DE L'UTILITÉ DE LA COMPTABILITÉ EN AGRICULTURE

Parmi les causes qui retardent le progrès agricole, il en est une à laquelle on ne semble pas attacher une importance sérieuse, et qui pourtant mérite l'attention, nous vous en parler de la comptabilité en agriculture.

Cultiver la terre, semer et récolter, nourrir, élever et engraisser le bétail sans se rendre compte des résultats qui sont la conséquence de ces travaux, c'est évidemment continuer la même routine et faire un long chemin pour n'atteindre aucun but. La comptabilité, reconnaissons-le, est d'une grande et incontestable utilité.

Un cultivateur qui exploite un domaine et qui veut savoir si les opérations qu'il fait lui sont profitables ou préjudiciables, doit tenir des notes exactes de ses opérations: la comptabilité est l'art de classer ses notes d'une manière commode et méthodique pour en déduire, quand on le juge convenable, les effets, prospères ou non, produits par le travail.

Dans le commerce, le plus petit commerçant a des livres sur lesquels il inscrit chaque jour les opérations qu'il fait; la loi, il est vrai, s'il veut conserver certains droits, l'y oblige; mais quand bien même il n'en serait pas ainsi, il ne pourrait, sans s'engager dans une voie périlleuse, se livrer au commerce si des notes régulières ne venaient à chaque instant lui rappeler de qui et comment il achète, à qui et comment il vend, ce qu'il doit et ce qui lui est dû. La position de l'agriculteur ne diffère en rien de celle du

commerçant : il achète ou il élève des animaux, et il cultive des plantes de toutes espèces pour les vendre et en retirer certains bénéfices ; il a une mise de fonds quelconque ; il faut bien qu'il sache si le genre de travail qu'il a choisi est ou non avantageux.

Le but de la comptabilité est donc non seulement de présenter au cultivateur, à tout moment, la situation de ses affaires, mais encore de lui faire connaître quelles sont les branches de l'agriculture sur lesquelles il doit agir avec le plus de chance de succès. Sans comptabilité, on travaille aveuglément, et souvent on donne tout son temps et tous ses soins à la culture d'une plante que l'on croit très-productive et qui en réalité ne produit rien, tandis que l'on oublie ou que l'on néglige la culture d'une autre plante dont on craint de ne retirer aucun fruit et qui pourtant procurerait un beau bénéfice.

L'utilité de renseignements exacts se fait surtout sentir en agriculture, plus que partout ailleurs, à l'homme désireux de marcher sûrement et avec avantage dans les sentiers agricoles. Quelques explications, quelques notes, quelques chiffres jetés tous les soirs, ou peu de temps, sur le papier, au coin du feu, sont d'une importance qui ne laisse aucun doute.

Quelle que soit la méthode de comptabilité que l'on accepte, elle est bonne si elle remplit le but qu'on s'est proposé. Bien qu'une méthode puisse avoir, à cause de son exactitude et de ses moyens pratiques, des avantages réels sur une autre, nous n'osons dire pas moins que la comptabilité doit être pour tout agriculteur comme un serviteur fidèle et soumis dont on a droit d'exiger tous les services dont on a besoin sans qu'il vous les refuse, peu importe la manière qu'il emploie pour vous rendre ses services.

Si un cultivateur soucieux de voir ses travaux fructifier ne veut pas se donner la peine d'étudier une méthode quelconque de tenue de livres qu'il trouverait peut-être ennuyeuse pour lui, il peut du moins établir lui-même, pour son usage particulier, des comptes dont il tirera les meilleures leçons. N'aurait-il qu'un seul et unique livre sur lequel il écrirait pêle-mêle tous ses calculs et toutes ses observations, pour y retrouver au besoin un fait utile et indispensable, pour connaître un prix de revient ou un autre renseignement, nous conseillons de ne pas rester sans cet auxiliaire, plus utile qu'on ne pense ; plus encore, nous conseillons encore de tenir bien compte des achats qui se font en été par l'échange de beurre ou d'œufs que l'on porte chez le marchand, plusieurs fois dans le mois ; que l'on tienne compte des achats à crédit faits par différents employés ou même les membres de la famille, afin que l'on sache où l'on en est avec le marchand et que l'on puisse limiter ses achats au revenu probable que l'on pourrait retirer par la récolte de l'automne. Combien de cultivateurs, lorsque les marchands leur présentent un état de compte à l'automne, n'en peuvent payer qu'une bien faible partie, et, par cette raison, ont à payer tous les ans des intérêts qui augmentent d'une année à l'autre. En tenant compte des achats au crédit, le cultivateur se tiendrait sur ses gardes et empêcherait dans la famille d'acheter dans le cours de l'année pour plus qu'il lui serait possible de payer à l'automne. Si le chef de famille n'est pas capable de tenir ses comptes, qu'il charge le plus capable de ses enfants à faire cette besogne ; ce sera pour l'enfant une pratique qui pourrait plus tard lui être profitable.

REVUE DE LA SEMAINE

La lecture dans toutes les églises de l'Archidiocèse de

Québec d'un mandement de Mgr. l'Archevêque de Québec, promulguant le dernier Bref de notre Saint-Père le Pape Pie IX, à l'occasion du libéralisme-catholique, a fait dire à un de nos confrères de Québec, " qu'il était regrettable qu'une si faible poignée de libéraux-catholiques ait produit de si grandes alarmes et qu'il ait fallu l'intervention de Rome pour dissiper la panique et ramener les choses à leurs justes proportions. "

Il est regrettable que de pareils écarts soient sortis de la plume d'un écrivain catholique, au moment même où nos vénérables prélats font tous leurs efforts pour détruire ce germe du libéralisme qui semble prendre racine dans notre pays. Comme Pie IX, nos vénérables prélats ont eu horreur cette école dont les tendances tiennent à rien moins qu'à détruire l'autorité de l'Eglise.

Que l'on se souvienne de ces paroles prononcées par Pie IX, en 1871 : " Ce que je crains, disait alors le Saint-Père, ce ne sont pas tous ces misérables de la Commune de Paris. Ce que je crains, c'est cette malheureuse politique, ce libéralisme catholique, qui est un véritable fléau. "

Pourquoi le libéralisme catholique est-il le grand fléau de l'époque ? " C'est, comme le dit un écrivain catholique, M. l'abbé Desbons, parce que ce mal est le plus contagieux. Une doctrine fautive est mieux connue et mieux jugée par ses effets corrosifs que par sa perversité intrinsèque. Les maladies contagieuses sont plus funestes, bien qu'elles ne soient pas toujours les plus graves : un mal isolé ne nuit qu'à celui qui l'éprouve et la masse ne s'en ressent pas. "

" Le libéralisme radical, impie, ennemi déclaré de Dieu, de l'Eglise et de la société, est un bien grand mal sans doute, mais limité ; l'exagération de ses principes l'empêche de devenir populaire et véritablement contagieux ; il n'a de puissance que par l'aide du petit nombre. Si la théorie révolutionnaire n'avait pour défenseurs que des libres-penseurs et des athées, elle n'irait pas loin ; jamais elle ne fut surtout parvenue à ce degré d'influence et de popularité que nous lui voyons de nos jours dans tous les pays. "

" Un chrétien plus que le libéralisme qui croit et le libéralisme qui ne croit pas a plus à redouter celui qui porte les livres du catholicisme que l'autre qui affiche ouvertement l'impie. Ce que le libéralisme athée ne saurait faire, voilà des années que le libéralisme honnête et modéré l'accomplit. "

C'est le libéralisme prétendu catholique qui est le plus utile et le plus puissant auxiliaire à la Révolution ; c'est lui seul qui a pu changer les habitudes et les mœurs de nos populations, qui leur a infiltré peu à peu et à dose modérée le goût de l'indépendance, la suspicion de l'autorité religieuse, le mépris du droit et de la loi, et est ensemble de tendances qui tient parmi nous les caractères, le respect au clergé, les croyances et le patriotisme. Tout en laissant au peuple son *Credo*, il amoindrit l'autorité de ceux qui le lui enseignent ; en lui exagérant ses droits, il lui fait oublier ses devoirs ; en lui parlant de liberté, il le pousse à la licence. Le poison (véritable serpent) est trop subtil pour être aperçu, trop patiemment et trop honnêtement administré pour ne pas produire des effets lents sans doute, mais décisifs.

On prêche la conciliation et l'union entre tous les canadiens-français et catholiques : cette conciliation ne peut pas flatter entre la vérité et l'erreur, entre le juste et l'injuste. Si nous voulons être unis dans la conservation de nos droits les plus chers, nuls autres que nos évêques et notre clergé.

général ne sauraient nous indiquer les meilleurs moyens à suivre pour en arriver à cette conciliation et pour obtenir cette véritable union qui ont fait la force de nos ancêtres et qui a fait ce pays tel qu'il est : véritablement catholique. Il n'y a qu'une poignée de libéraux catholiques, nous dit-on ; mais ils peuvent produire de grands maux.

Abhorrons donc les prétentions du libéralisme, détachons-nous de ceux qui s'obstinent à ne pas s'en tenir au langage de l'Eglise, à demeurer sourds à l'appel et aux sages conseils que nous donnent nos évêques. Soyons unis à notre clergé : profitons des enseignements que nous donnent nos pasteurs, car ils sont les gardiens de la vérité et de la liberté. "Ceux qui viendront après nous, béniront l'Eglise d'avoir parlé et d'avoir sauré, en frappant le libéralisme, ces deux choses : l'autorité et la véritable liberté !"

— Ceux qui suivent les nouvelles annonces par le télégraphe peuvent difficilement se renseigner sur les graves questions d'Orient qui agitent l'Europe toute entière. Quoiqu'un armistice ait été conclu entre les puissances belligérantes on n'en continue pas moins à faire des préparatifs dans le cas d'une guerre imminente et pour ainsi dire inévitable.

Voici ce que nous lisons au sujet de cette question, dans le dernier numéro des *Annales Catholiques* :

"La question capitale est toujours la question d'Orient, dont chaque jour augmente la gravité. On ne peut plus guère douter de la volonté de la Russie de pousser la Turquie à bout, et du concours qu'elle recevra de l'Allemagne dont la neutralité n'est pas moins bienveillante qu'intéressée, de l'Autriche, qui marche un peu malgré elle dans le même sens, de l'Italie, dont l'attitude est encore couverte d'un certain mystère que les événements ne peuvent tarder à dévoiler. Quant à la France, on sait qu'elle veut garder, et elle a raison, une neutralité absolue, faisant des vœux pour la paix, se refusant à prendre aucune part à la guerre, abstention que rendent nécessaire ses malheurs d'hier et son impuissance actuelle. L'Angleterre, qui aurait voulu conserver l'intégrité de l'empire ottoman, semble se résigner à le voir démembrer, pourvu que la Russie n'aille pas jusqu'à Constantinople, et, d'ailleurs, elle cherche à se ménager dans l'Egypte une compensation qui amoindrirait beaucoup son chagrin.

Et tandis que toutes les négociations roulent sur l'acceptation d'un armistice plus ou moins prolongé, les hostilités ont recommencé entre la Turquie et la Serbie, celle-ci continuant de se faire battre malgré les renforts de volontaires russes qui lui arrivent. La Roumanie se prépare à prendre part à la lutte, et l'on parle du titre de roi qui serait donné au prince Charles ; la Grèce s'agite, et va probablement entrer dans le mouvement d'hostilités contre les Turcs ; l'île de Crète (Candia), s'agite aussi pour recouvrer son indépendance, et, sans doute, se rattacher au royaume hellénique. L'Orient tout entier est frémissant, l'Occident est dans l'attente des plus grands événements. C'est une lutte immense dont le théâtre s'étendra à la fois sur l'Europe et sur l'Asie, même sur une partie de l'Afrique.

Qu'en sortira-t-il ? Jamais, peut-être, l'on a vu plus clairement l'impuissance des hommes à diriger les événements, et la suprême souveraineté de la Providence qui les dirige à son gré, et qui suit avec une volonté libre des hommes à l'exécution de ses desseins.

De grandes fautes ont été commises, il faut qu'elles soient châtiées, et il faut que l'Eglise de Jésus-Christ triomphe encore une fois de tout de qui a été fait contre elle ; il faut

que le droit reprenne la place qui lui appartient, que la vérité soit de nouveau reconnue, et que l'homme confesse que les droits de Dieu sont supérieurs à ceux de l'homme, qui dérivent seulement de ses devoirs et qui n'existent que parce qu'il a des devoirs.

Son Eminence le Cardinal Mgr. Manning regarde à l'horizon de la chrétienté, et il y voit les signes de ce qui doit arriver : "Ce ne sont pas de simples points noirs, mais de grands nuages qui obscurcissent le soleil." Il y a aujourd'hui trois puissances en action, et toutes les trois ont les mains teintes de sang. Les deux premières sont la Russie et la Turquie ; en ce qui concerne la troisième, il faut, pour savoir ce qu'elle est, écouter l'éminent prélat. Les développements qu'il y a consacrés forment toute la fin de d'un discours que Son Eminence le cardinal Manning prononçait dans la chaire de sa cathédrale à Kensington en Angleterre, sur l'attitude du Saint Siège par rapport à la grave question d'Orient :

"..... La troisième puissance est une société qui n'est ni la société civile du monde, ni la société chrétienne et surnaturelle de l'Eglise ; elle n'a ni le christianisme de celle-ci, ni l'ordre et l'obéissance de celle-là. C'est la révolte, ce sont les sociétés secrètes, lignées entre elles pour renverser l'ordre chrétien et l'ordre civil du monde, et qui s'étendent sourdement dans tous les royaumes chrétiens, et surtout dans les Etats civils qui ont abandonné le christianisme. Les sociétés secrètes, dont on se moque et dont on nie quelquefois l'existence, tout comme on nie quelquefois l'existence de Satan lui-même, ces sociétés viennent de révéler la réalité de leur existence à ceux qui, jusqu'à ce jour, ne voulaient pas y croire. En 1848, elles ont versé le sang innocent dans la ville de Rome ; en 1871, elles ont versé le sang innocent dans la ville de Paris, elles sont aujourd'hui aussi répandues et aussi actives que jamais.

"Voilà donc trois puissances qui ont les mains teintes du sang innocent. Qu'avez-vous à en attendre ? Apprenons du passé le présent.

"Un empire fut créé par la Révolution, et un empereur placé sur son trône par elle ; durant toute sa vie, sa politique fut dictée par les bombes lancées à ses pieds et par ce pouvoir occulte qui lui prescrivait ses actes.

"Une monarchie a été contrainte par les sociétés secrètes et la Révolution de renverser des souverains légitimes, de s'emparer violemment des biens, contrairement aux droits des gens, et un roi légitime était là en attente pour s'approprier tout ce que la Révolution prendrait dans ses filets.

"Nous avons vu ces choses de nos jours, et, à l'heure qu'il est, la guerre qui inonde de sang le sol de la Serbie ne fut pas entreprise et n'est pas continuée par l'autorité de ses chefs ; ses gouvernants ne la gouvernent plus. Elle est tenue par une armée composée d'étrangers plutôt que de Serbes ; et on dit que le parti de la guerre, derrière un trône impérial, rend ces choses inévitables.

"Je dis cela afin que l'on comprenne bien que ce ne sont pas les empereurs, les rois et les princes qui dirigent le cours des événements dans l'Orient. Il y a quelque chose au-dessus d'eux, derrière eux et plus puissant qu'eux tous, qui se fera sentir quand le moment sera venu. Au jour où les armées de l'Europe seront engagées dans un conflit général, alors, en ce jour, la révolution secrète, cachée aujourd'hui, se manifesterait avec éclat. Comme il en a été à Paris, ainsi il en sera en Europe.

"Et si le chef visible de l'Eglise a gardé le silence dans un moment de danger comme celui-ci, c'est parce que lui

et ses prédécesseurs ont, d'une voix ferme et souvent répétée, ont averti les princes et les souverains de l'Europe chrétienne de se tenir en garde contre les sociétés secrètes qui minent et renversent non-seulement leurs trônes, mais encore l'ordre civil de tous les pays. C'est parce qu'il sait bien que la première étincelle qui allumera la guerre en Europe, produira une conflagration européenne.

" Nous verrons, non pas une vaste mare de sang, comme celle qui a couvert la Bulgarie, mais des rivières de sang inondant l'Orient, partout où les populations chrétiennes et mahométanes sont entre-mêlées. Ce qui arriva au Liban, où vingt mille maronites chrétiens furent massacrés, dit-on, peut arriver en beaucoup d'endroits dans l'Asie-Mineure et dans tout l'Orient jusqu'aux Indes..... "

— Mgr. Alexandre Taché, archevêque de St. Boniface, rendait hier visite à son Grand-Vicaire le Révd. M. Poiré, curé de Ste. Anne de la Pocatière et Supérieur du Collège de Ste. Anne. Sa Grandeur s'est aussi rendue au Collège ainsi qu'au Couvent des Rdes. Sœurs de la Charité.

— Vendredi, le 10 novembre, la seconde Session du troisième Parlement a été ouverte avec toutes les cérémonies ordinaires.

Son Honneur le Juge Dorion, nommé Administrateur de la Province en conséquence de la maladie de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, a présidé à la cérémonie.

Son Honneur le Juge Dorion, après avoir requis la présence des membres de l'Assemblée Législative, déclara que l'Hon. M. Fortin ayant résigné sa position d'Orateur de l'Assemblée Législative, était appelée à demander l'élection d'un Orateur, et que le lendemain il prononcerait le Discours du Trône.

La Chambre se réunit ensuite sous la présidence de M. Muir, Greffier de l'Assemblée Législative, et l'Hon. M. Louis Beaubien, député d'Hochelaga, fut nommé Orateur, à l'unanimité des membres de l'Assemblée Législative.

Cette nomination unanime de la part des membres de la Chambre a été accueillie favorablement par le public et par les différents journaux ; mais les cultivateurs tout particulièrement doivent se réjouir de ce qu'un de ceux qui a porté un si vif intérêt au développement de l'agriculture, ait été appelé à occuper une position aussi honorifique.

Comme cultivateur, comme directeur de la Société d'agriculture d'Hochelaga et membre du Conseil d'agriculture, M. Beaubien a toujours porté le plus grand intérêt à toutes qui pouvait contribuer à amener parmi les cultivateurs la richesse et l'aisance. Comme l'a dit l'Hon. M. Angers, " M. Beaubien a donné l'exemple d'une agriculture perfectionnée en poussant lui-même le zèle jusqu'à convertir les superbes domaines qu'il possède près de Montréal, en fermes-modèles, et ses concitoyens, ses voisins les cultivateurs du comté d'Hochelaga, ont profité de ses connaissances. " Comme l'a dit aussi l'Honorable M. Chapleau : " C'est pour nous une double satisfaction d'avoir à présenter à cette Chambre comme son premier officier pendant ce Parlement, un homme qui s'est fait honneur après avoir cultivé les lettres, de se faire un des membres de cette grande, noble et puissante classe de notre société, la classe des agriculteurs, et nous sommes certains que tous les agriculteurs de notre Province nous remercieront de notre choix et seront fiers de leur candidat. " Les cultivateurs ont droit de se féliciter de ce qu'un laboureur soit en même temps Orateur de l'Assemblée Législative de Québec.

Samedi, à 3 heures l'honorable Administrateur s'est de nouveau rendu à la Chambre du Conseil Législatif et a prononcé le discours suivant :

" *Honorables messieurs du Conseil législatif,*
" *Messieurs de l'Assemblée législative,*

" En vous souhaitant la bienvenue, à l'ouverture de cette seconde session du troisième parlement de la province de Québec, je suis heureux de pouvoir compter sur votre expérience et sur vos lumières dans l'examen des mesures qui vous seront proposées.

" Je regrette que la santé de Son Excellence le lieutenant-gouverneur l'ait obligé de demander un congé temporaire, mais j'espère qu'il pourra bientôt reprendre les fonctions de sa charge.

" Vous apprendrez avec plaisir que l'emprunt autorisé durant la dernière session a été placé avantageusement, et que le crédit de la province de Québec occupe un rang honorable sur le marché anglais.

" Un projet de loi pour mieux organiser le service public et le rendre plus efficace vous sera proposé.

" La crise financière qui se fait sentir partout a été et est encore une cause de grand embarras pour les compagnies de chemins de fer qui, avec une énergie digne de louange, ont déjà fait de grands travaux, mais se trouvent arrêtées par les difficultés du marché monétaire. C'est l'intention de mon gouvernement de leur venir en aide par une mesure qui rencontrera, je l'espère, votre approbation. "

" *Messieurs de l'Assemblée législative,*

" Les comptes publics seront soumis à votre examen, et les subsides nécessaires vous seront demandés pour les diverses branches du service public.

" *Honorables Messieurs et Messieurs,*

" Les rapports qui seront mis devant vous, sur la colonisation et le repatriement, démontrent que le pays continue à faire des progrès satisfaisants pour ceux qui aiment notre belle province de Québec.

" Je suis convaincu que vous mettez à l'accomplissement de vos importants devoirs le zèle, la sagesse et ce dévouement à Notre Très-Gracieuse Souveraine, la Reine, qui vous ont toujours distingués.

" Je prie la divine Providence de bénir vos travaux et de couronner de succès vos entreprises. "

L'adresse en réponse au discours du Trône a été présentée par M. Dupont, député de Bagot, secondée par M. Kennedy, député de Mégantic.

Comme la suggestion en avait été faite à la dernière Session, M. Roy, député de Kamouraska, a manifesté le désir de voir se publier, aux frais de la Province, un journal dans lequel serait publié les discours prononcés par les membres de l'Assemblée Législative.

M. Houde, député de Nicolet, s'est plaint de ce que la publication d'un journal agricole illustré n'ait pas encore été faite, tel qu'on l'avait décidé à la dernière Session.— L'Hon. M. Garneau a répondu que des arrangements quant à la publication de ce journal étaient sur le point de se faire, et qu'il était en mesure d'annoncer que ce journal paraîtrait bientôt.

— Si l'on voulait avoir la mesure de la piété que les Parisiens professent pour les morts, dit la *Nation*, il suffirait, au moment où le Jour des Morts va ouvrir à deux battants les portes de tous nos cimetières, de lire les curieux détails qui suivent sur une industrie peu connue, celles des couronnes d'immortelles, dont la fabrication fait vivre à Paris 1,500 personnes, pour la plupart femmes et enfants.

L'immortelle se récolte sur les collines sèches de nos départements du Centre et du Midi. Son nom lui vient de ce que ses écorces se conservent plusieurs années avec leur

couleur. Les fleurs, jaunes d'ordinaire, peuvent se colorer en vert, blanc, rouge. C'est dans le courant du mois d'octobre qu'arrive aux halles centrales la récolte d'immortelles. Le chiffre de la vente à cette époque dépasse 15,000 francs, chiffre vraiment fabuleux si l'on songe que le prix de revient ne dépasse pas quelques sous par la livre. Les fleurs brutes sont préparées et tressées en couronnes par des ouvriers spéciaux. La fabrication occupe, comme nous l'avons dit, 1,500 personnes à Paris.

Au cimetière du Père Lachaise seul, où l'on enrégistre pendant les deux jours de la Toussaint et de la fête des Morts, près de 200,000 entrées, on compte une moyenne de 20 à 25,000 couronnes déposées pendant ces deux jours sur les tombes; 2,000 environ le sont au pied du catafalque anonyme qui représente les millions de morts dépossédés dont les os ont été jetés au vent. Paris consomme plus d'immortelles ces jours-là que la France entière.

Le chemin de fer de Québec au Lac St. Jean

Dernièrement, nous annoncions à nos lecteurs que quelques capitalistes canadiens-français de Québec avaient souscrit la somme de \$15,000 pour aider à la confection d'un chemin de fer de Québec au Lac St. Jean; aujourd'hui nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'une des paroisses du comté de Portneuf, la paroisse de St. Raymond, vient d'apporter sa part d'apui à cette patriotique entreprise.

Voici les informations que donna au *Courrier du Canada*, un correspondant qui signe un citoyen de St. Raymond :

"Les citoyens de la grande paroisse de St. Raymond ne voulant rester en arrière des autres localités qui comprennent les avantages résultant des voies ferrées, viennent, à l'instigation des contribuables de la vieille cité de Champlain, d'ouvrir une souscription volontaire et gratuite en faveur de la compagnie du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean, dont la première Section doit être à St. Raymond.

"Hier après la messe, 5 nov. MM. Ign. P. Déry et Ferd. Savary ont adressé le public, et ont en le plaisir de voir leurs paroles couronnées de succès. Une liste de plus de 12 cents piastres en faveur d'une entreprise aussi patriotique qu'avantageuse à la province en général et à la paroisse en particulier, a été instantanément souscrite.

"Il n'y a pas de doute que les citoyens de St. Raymond souscriront volontairement et gratuitement au moins de 4 ou 5 mille piastres, si toutefois la compagnie veut bien accepter un tel don."

On le sait, les journaux l'ont souvent répété sans avoir été contredits par les nombreux excursionnistes qui ont visité les vallées du Lac St. Jean, ces endroits sont des plus fertiles, et il ne manque, pour assurer au pays un grenier d'abondance, que des chemins pour faciliter l'écoulement de ces produits.

Quand on songe à la richesse territoriale des Vallées du Saguenay, à la mise en valeur de tant de terres par la construction d'un chemin de fer qui la relierait à une de nos principales villes combien ne doit-on pas regretter que les ressources fassent défaut pour construire sous le plus bref délai ce chemin de fer projeté. Quinze mille piastres sont déjà souscrites; les citoyens de la paroisse de St. Raymond viennent d'y ajouter spontanément deux mille piastres avec l'espérance de réaliser une liste de souscription au montant de 4 à 5 mille piastres.

Mais ni les souscriptions privées, ni celles de quelques paroisses ne sauraient être suffisantes pour assurer la confection de ce chemin de fer; il faut l'appui de notre Législature Provinciale, qui malgré son bon vouloir de favoriser la confection des chemins partout où le besoin s'en fait sentir, a à lutter contre la crise monétaire qui sévit actuellement et la mesquine ambition de certaines compagnies de chemins de fer déjà établies, qui créent toutes espèces d'embarras, aux moyens d'événements publiés dans des journaux à leur solde.

Dans tous les cas, il ne faut pas se laisser décourager par ces obstacles et nous devons poursuivre en tant qu'il sera possible la confection de chemins de fer, car par ce moyen on augmentera en de larges proportions les richesses du pays. Les sommes en-

ployées à cet usage seront productives d'un gros intérêt et se récomposent chaque année au fur et à mesure que se développeront l'agriculture et l'industrie, ces deux puissants leviers de civilisation et du bien-être général.

Il n'est pas possible de cultiver avec profits une terre lorsque les moyens de communication manquent. Les greniers des cultivateurs peuvent être bien remplis de grains de toutes espèces; mais s'ils ne trouvent pas un marché pour les écouler, ils doivent se résigner et demeurer dans un état de gêne constant qui nécessairement amènera chez eux le découragement et ils se décideront alors à abandonner leurs terres et prendre le chemin de la ville la plus voisine des États-Unis.

Il est donc de la plus grande importance que l'attention du Gouvernement ainsi que celle de nos conseils municipaux se portent sur l'ouverture de toutes sortes de voies de communication. C'est par l'entente de ces deux pouvoirs, par l'union de ces deux forces que l'on parviendra à atteindre ce but éminemment utile et fécond en résultats.

Nous possédons de nombreux chemins de fer; mais il en reste encore à construire. Le point où l'attention semble plus vivement se fixer actuellement est bien celui qui relierait les vallées du Lac St. Jean à Québec; ces vallées riches et fertiles restent calmes au milieu d'un mouvement qui donne et la prospérité et la richesse. Il est donc à désirer que notre réseau de chemins de fer s'achève le plus rapidement possible, afin de ne pas laisser de trop grands avantages à nos provinces voisines plus largement dotées en chemins de fer que nous.

Cercle Agricole de St. Michel Archange

On nous prie de publier le rapport suivant d'une Séance du Cercle Agricole de St. Michel Archange, comté de Napierville :

Dimanche, le 5 courant, les cultivateurs de St. Michel Archange, comté de Napierville, réunis en assemblée, recevaient pour la deuxième-fois au milieu d'eux un ami dévoué de l'agriculture, M. Messire T. Provost, curé de St. Philippe, qui venait y lire.

Il est toujours glorieux pour nous, cultivateurs de constater jusqu'où le clergé prie l'agriculture, en mettant son zèle et sa science en contribution au profit de la classe agricole.

Le savant lecteur ouvrit sous nos yeux les pages de l'histoire ancienne et moderne, appela les uns après les autres tous les peuples du monde entier, pour leur faire témoignage que les uns, autrefois florissants, sont tombés en négligeant l'agriculture, que les autres au contraire ont marché dans le progrès en honorant cet art.

Comme nous nous sommes sentis fiers et heureux de notre état, lorsque le révérend lecteur énuméra de nombreux exemples donnés par des rois, des législateurs, des hommes d'épée, se faisant gloire de tenir la charrue et se dire amis du cultivateur.

Pendant toute cette lecture, l'attention des auditeurs charmés fut telle, que l'admiration fut contenue jusqu'au dernier moment.

Le "Cercle Agricole de St. Michel," encouragé comme il l'est par notre dévoué curé, continuera, nous en avons la conviction, à rivaliser d'ambition avec les autres Cercles, pour l'avancement de l'agriculture et de la gloire du pays.

L'agriculture ne paie pas

Le cultivateur ne cesse de répéter que sa culture ne paie pas, mais a-t-il souvent essayé à en trouver la raison ?

Pourquoi une terre ne rend-elle pas autant qu'elle le devrait? C'est parce qu'on prend beaucoup à la terre et qu'on lui donne le moins possible; alors on trouve que les récoltes ne sont pas brillantes, et l'on répète tout autour de nous que l'agriculture conduit à la ruine tous ceux qui s'y livrent.

Faudrait-il s'étonner de voir perdre de l'argent à un maître-mannier qui se servirait d'un vieil outillage, qui lézierait sur la main-d'œuvre, et qui pendant plusieurs mois de l'année n'aurait pas les machines de matières premières. Tout le monde traiterait de fou ce maître-ouvrier, et on le considérerait comme tout-à-fait incapable. Eh bien! le cultivateur qui se fabrique pas ou n'achète pas des engrais en quantité suffisante, qui n'a pas

à sa disposition de bons instruments, qui ne possède dans ses écuries qu'un bétail médiocre et en petit nombre, qui ne cherche pas à assainir les terrains humides, à avander par la chaux ou la marne ceux qui le demandent, e'c., le cultivateur enfin qui ne veut pas sortir de la routine, mérite la même qualification que le menuisier dont nous parlions plus haut. Il fait de la bouillie pour les chats, c'est le cas de le dire. Il dépense beaucoup d'argent en main-d'œuvre, en semences de tout genre, et il n'obtient que de très-faibles résultats.

Pourquoi un jardin produit-il beaucoup ? C'est parce que l'on donne à la terre plus de soins. Toutes les terres pourraient en quelque sorte devenir des jardins ; pour cela il suffirait de les traiter un peu mieux et de ne pas leur refuser même le nécessaire.

L'esprit d'association qui manque à la plupart des cultivateurs, est encore une des causes de l'insuccès chez eux. Y en a-t-il beaucoup qui aient répondu à l'appel qui leur a été fait de s'associer en Cercle Agricole, créé uniquement dans le but de s'instruire et de s'entraider ; et les Cercles actuellement formés sont-ils bien fréquentés dans leurs réunions ? On se rendra aux assemblées une ou deux fois, voilà tout.

Il y a une douzaine de jours, ici, à Ste. Anne de la Pocatière, il devait y avoir une assemblée du Cercle Agricole ; le même jour, un jeune étranger venant nous ne savons d'où annonçait qu'il devait faire une lecture sur le repatriement. Qu'est-il arrivé ? Il n'y avait pas au Cercle Agricole un nombre suffisant de membres pour former un quorum, et l'étranger a pu compter sur une salle comble : entendre une dissertation écrivélée et, sans suite a été tout ce que l'on a pu en retirer. Il lui tardait à cet effronné d'arriver au point essentiel qui paraissait être le principal objet de son odieuse tentative ; mais les gens ne lui ont pas laissé le temps, il a été persiflé tant et plus. Par ruse, il avait annoncé qu'il ferait une lecture sur le repatriement, et les gens s'y sont laissés prendre. Heureusement qu'à Ste. Anne ces prédicants ambulants n'ont pas chance de se faire écouter, lorsque la mèche est éteinte.

Nous voudrions voir autant de zèle chez nos cultivateurs à assister aux Séances des Cercles Agricole : qu'ils en mettent parfois à écouter des étrangers qui n'ont rien qui puisse les recommander. Quand il s'agit d'intérêts aussi graves que ceux de l'agriculture, soyons donc unis et empressés de nous rendre à l'appel d'amis qui sont en moyen de nous rendre quelques services, par les précieux renseignements qu'ils peuvent nous donner.

Nous voudrions faire passer cette vérité dans l'esprit de nos cultivateurs, savoir : que nous vivons beaucoup trop dans l'isolement quant à ce qui concerne les choses agricoles.

Ce constant rapprochement qu'occasionnent les Cercles Agricoles, par le moyen de réunions fréquentes, nous ferait mieux connaître et nous porterait à nous rendre mutuellement des services, en ce qui regarde par exemple l'usage d'instruments agricoles qu'un seul cultivateur ne peut acheter. Vous ne pouvez acheter tout seul un moulin à battre, alors vous l'achèteriez à deux et même plus. Une moissonneuse coûterait trop cher ? Associez-vous trois ou quatre membres d'un Cercle Agricole, faites l'acquisition en commun et servez-vous en chacun selon vos besoins ; voilà ce besoin d'assistance mutuelle que pourrait produire dans nos paroisses l'établissement d'un Cercle Agricole.

Sans contredit, l'avenir de l'agriculture se trouve dans l'association, puisque c'est le seul moyen de mettre en jeu les forces actives qui nous font défaut. Mais un esprit de jalousie, d'antagonisme, s'oppose presque toujours à la formation de semblables associations. Mettons de côté ces mesquines rivalités et travaillons en commun à amener parmi nous le véritable progrès agricole.

Exemple d'une bonne culture donné par un enfant

Comme nous le disions dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes*, le cultivateur aurait à y gagner en stimulant le zèle de ses enfants, quant aux bons procédés à adopter pour la culture d'une terre et l'aménagement d'une ferme en général. Les journaux agricoles nous offrent assez souvent l'exemple de

faits bien propres à nous le démontrer.

Un des propriétaires les plus riches de New-Jersey, près de New-York, M. Conrad Wilson, rapporte qu'il doit sa prospérité en agriculture par les encouragements de toutes espèces que son père ne cessait de lui prodiguer ainsi qu'à ses frères, lorsqu'ils étaient enfants ; nous étions constamment occupés à la recherche de moyens les plus propres à adopter pour obtenir le plus grand rendement possible sur la partie de terre partagée entre chacun de nous.

Voici ce que rapporte ce cultivateur, aujourd'hui célèbre agronome de New-York, dans le *Rural New-Yorker* :

« Comme je tenais à ne pas être en arrière de mes frères pour la partie de terre que j'avais à cultiver, je me livrais à de nombreuses expériences, et cela autant que je le pouvais à leur insu, afin de leur ménager une surprise au cas de succès.

Un jour que mon père avait semé du blé d'inde sur un terrain médiocrement préparé, je voulus m'assurer quelle serait la différence dans le rendement du blé d'inde en donnant au terrain un surcroît d'engrais et de soins. Je choisiss donc, sans que mon père en eut connaissance, un espace auquel je donnai un profond labour ; je le semai de blé d'inde et j'ajoutai du l'engrais à chaque pied ; puis, de temps à autre, je donnais à mon blé d'inde les soins exigés.

Lorsque le blé d'inde fut à une certaine hauteur, mon père tout étonné de voir la différence entre le blé d'inde qu'il avait semé et le mien, ne pouvait en deviner la cause. Après avoir expliqué à mon père la raison d'une semblable différence entre les deux cultures, il me demanda quelle était la quantité d'engrais que j'avais ajouté au terrain, et le surplus d'ouvrage qu'il m'a fait faire pour obtenir un pareil résultat. — *Dis moi, mon enfant, tout ce qui en est, afin que je puisse me rendre compte de la valeur de ton expérience.* — Je lui répondis que j'avais simplement doublé la quantité d'engrais qu'il avait lui-même donné à son champ de blé d'inde.

Mon père prit un soin particulier pour se rendre compte du résultat obtenu dans le rendement ; il trouva que le blé d'inde qu'il avait lui-même cultivé avait produit sur le pied de 44 minots à l'arpent et le mien 69 minots par arpent. Eh bien ! dit-il, si une culture soignée et un surplus d'engrais ont été si favorables à la culture du blé d'inde, le même effet doit se faire sentir pour les autres produits. L'année suivante, il a suivi mon nouveau mode de culture, et le rendement a été même plus considérable que celui obtenu par moi l'année précédente.

Petite chronique

— Le Conseil d'agriculture de la Province de Québec s'est assemblé hier dans une des Salles du Parlement à Québec. La principale question à être agitée a dû être celle de décider l'endroit où doit se tenir la prochaine exposition provinciale. La Société d'agriculture de Québec a envoyé une délégalion ayant pour objet de demander que la prochaine Exhibition ait lieu à Québec.

— M. Simon Beattie, de Scarborough, à dix milles de Toronto, a expédié un nombre considérable de chevaux et de bêtes à cornes à Montréal, la semaine dernière, pour de là les exporter en Angleterre par le steamer Ontario. M. Beattie a déjà fait plusieurs ventes considérables en Angleterre.

— Deux cultivateurs entreprenants plantaient, il y a quatre ans, l'espace de mille arpents de terre en avellaniers et en amandiers. La récolte de cette année leur donnera un revenu de \$250,000.

Calendrier de la Puissance du Canada.—Le *Calendrier de la Puissance du Canada* pour 1877, vient d'être publié par M. J. B. Rolland et fils. C'est le *Calendrier* le plus complet et le mieux renseigné de la Puissance, car il contient non-seulement les noms et les lieux de résidence de tous les membres du clergé catholique, classés par diocèses, mais aussi le comput ecclésiastique, les dates des fêtes mobiles, des quatre temps, le nombre de la date des éclipses, les heures du lever et du coucher du soleil et de la lune, etc., etc.

Tous ces renseignements en font un calendrier non-seulement utile à tout le monde, mais indispensable à toutes les personnes

désireuses de suivre les fêtes de l'église, qui toutes y sont mentionnées.

Il se trouve en vente chez tous les libraires et les principaux marchands au prix de cinq centins.

RECETTES

Moyen de préserver les arbres contre les grands froids.

Un très bon moyen de préserver les arbres contre les grands froids est d'envelopper leur tige et les grosses branches d'une bonne épaisseur de paille. Ce moyen est souvent préférable à celui qui consiste à garnir toute la plante. Dans ce dernier cas, en effet, il y a privation complète d'air et de lumière, ce qui très-souvent est pernicieux pour les espèces dont la végétation est précoce, car, protégées par cette sorte de manteau, les branches ne tardent pas à émettre de jeunes pousses qui s'étioient et périssent lorsqu'on les livre à l'air et à la lumière. Lorsqu'au contraire ces parties ne sont pas garanties, elles s'ontent, s'endurcissent et s'habituent, pourrait-on dire, au froid, de sorte que le mouvement ascensionnel de la sève suivant celui de la température, les jeunes parties se développent harmoniquement avec elles et ne sont pas exposées à des réactions qu'elles auraient éprouvées si elles s'étaient développées en dehors de son action.

Nouveau moyen de conserver les pommes

Ceux qui désirent faire leur provision de pommes pour l'hiver et le printemps pourront avec sûreté employer le moyen suivant pour les conserver : Premièrement, choisissez des pommes saines, prenez un baril bien propre, et collez le fond et les côtés avec du papier à envelopper. Remplissez le baril de pommes, au quart, puis couvrez de papier ; mettez ensuite des pommes, puis couvrez encore de papier jusqu'à ce que le baril soit plein. Couvrez le baril et mettez-le dans une cave fraîche et exempte de la gelée. A ceux qui mettent leurs pommes dans des barils ou boîtes sans autres précautions, qu'ils essaient le moyen que nous indiquons plus haut, n'exigeant aucun trouble ni dépenses, et ils seront sûrs d'avoir tout le cours de l'hiver des pommes parfaitement conservées. Il est plus avantageux d'adopter ce moyen, que d'avoir à enlever de temps à autre de sa provision de pommes, des fruits entièrement gâtés.

VIN DE QUININE

Médication rationnelle.—La médication n'est couronnée de succès que quand elle est rationnelle, et elle n'est rationnelle que lorsqu'elle commence au commencement ; en d'autres termes, pour guérir une maladie il faut extirper et éloigner les causes qui l'ont fait naître. Les faiblesse, soit générale ou locale, est l'origine de la grande majorité des maladies. Redonnez de la vigueur aux énergies vitales, régularisez la digestion et les sécrétions, en fortifiant les organes qui accomplissent ces fonctions si importantes, et la dyspepsie, la constipation, les souffrances des reins et de la vessie, et les milles et un maux qui sont la conséquence de la débilité, sont complètement et dans la plupart des cas permanemment écartés. Le meilleur, le plus sûr et le plus agréable tonique qui puisse être employé dans ce but, est le VIN QUININE DE CAMPBELL.

L'expérience de dix années pendant lesquelles il a survécu dix fois à cette quantité de préparations éphémères qui sont entrées en compétition avec lui a prouvé qu'il était sans égal comme remède pour tous les désordres physiques qu'accompagnent la débilité ou qui en proviennent.

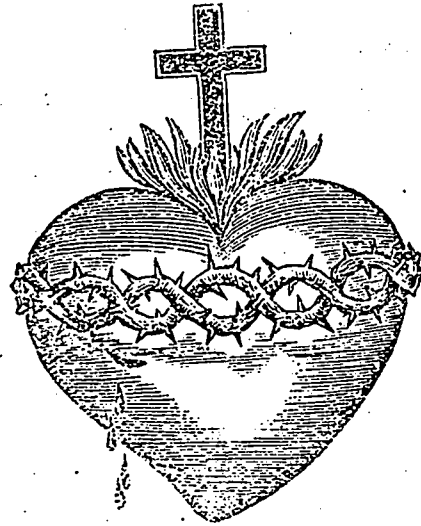
Préparé seulement par Kenneth Campbell et Cie., Médical Hall, Montréal.

A vendre au Bureau de la Gazette des Campagnes à Ste Anne de la Pocatière ; à St. Paul chez M. E. & J. Chapleau. à St. Roch de Québec, chez M. J. B. Z. Dubéau.

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

GRANDE LOTERIE DU SACRÉ-CŒUR

Prix du Billet: \$1.00. Les billets sont en vente au Bureau du Directeur-Gérant. Le onzième billet est donné à celui qui en relève ou qui en vend dix. On peut en acheter au Bureau de la Gazette des Campagnes, à \$1.00



Destinée à venir en aide à trois grands œuvres catholiques : le Carmel, le Collège Commercial des Pères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception, est approuvée par Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Onimet, de L. A. Jetté, M. P., R. A. R. Habert, Notaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Alfred Larocque, sr., C. Rodier, Pierre l'Espérance et de Michel Stewart, écrivains, et sous la surveillance des membres de trois comités.

VALEUR DE LA LOTTERIE :

1 Bourse en or de.....	\$10,000.00	\$10,000.00
1 do do	2,000.00	2,000.00
1 do do	1,000.00	1,000.00
1 do do	500.00	500.00
5 do do	100.00	500.00
5 do do	50.00	250.00
25 do do	10.00	250.00
500 lots à bâtir de valeur moyenne...	500.00	250,000.00
50 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	24.00	1,200.00
20 ciboires.....	20.00	400.00
42 calices.....	18.00	756.00
8 encensoirs.....	6.00	48.00
12 ostensoirs.....	32.00	432.00
12 paires de burettes.....	6.00	72.00
12 garnitures d'autel.....	30.00	360.00
290 objets.....	3.00	870.00
1000 do.....	2.00	2,000.00
2000 do.....	1.00	2,000.00
1 bénitier.....	4.00	4.00

Total.. \$272,782.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté. Le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial, des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président toutes les affaires de la Loterie et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux. Le jour et le lieu du tirage seront annoncés dans le mois de Janvier prochain.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, écrivain, Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, écrivain, Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochue, écrivain, Directeur Gérant, ainsi que le cachet de la Loterie, du Sacré-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

Toute communication par la maille devra être adressée franco de port au Directeur-Gérant: F. X. COCHUE,

No. 268 rue Notre-Dame, Montréal